

Commission d'experts de la Conférence des évêques suisses "Abus sexuels dans le contexte ecclésial"

Statistiques des cas annoncés en 2021 d'abus commis dans la période avant 1961 et jusqu'en 2021

24 cas ont été annoncés aux commissions diocésaines d'experts durant cette année.

Les annonces et dénonciations auprès d'autres instances ne sont pas prises en compte ici.

Mesures prises

Mesures prises	Aucune mesure		En suspens		Enquête pénale étatique		Mesures canoniques										Indemnisation				
	Victime voulait être entendue/auditionnée mais sans mesures supplémentaires	Indications insuffisantes pour enquête complémentaire ou inutilisables	Coupable décédé	Coupable introuvable	Complément d'enquête car le cas est encore peu clair	Cas annoncé à l'étranger car le coupable s'y trouve	Dénonciation aux services étatiques compétents	Intervention d'office des autorités étatiques	Enquête préliminaire canonique ouverte	Des mesures canoniques superprovisionnelles ont été prises	Procédure canonique ouverte	Interdiction de lieu, resp. de séjour	Coupable reste en fonction avec une activité réduite	Suspension	Réduction à l'état laïc	Coupable a suivi une thérapie pour se soigner	Coupable est suivi psychothérapeutiquement	Cas annoncé à la Congrégation pour la doctrine de la foi	Une proposition d'indemnisation a été/est déposée auprès de la commission d'indemnisation		
Bâle	1	1	8	2	1															7	
Coire					1															1	
Saint-Gall	2			1																	
Sion																					
LGF		2	3					1	1					1					1	4	
Lugano																					
Total	3	3	13	2	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	12

Remarque : pour quelques cas, plusieurs mesures ont été prises